

AVIS A LA POPULATION

NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAL

Nous vous informons que M. René Moser a démissionné du poste de conseiller communal au 29 avril 2021. Sur proposition des mandataires, le Conseil communal a nommé, dans sa séance du 18 mai 2021, un nouveau conseiller communal en la personne de M. Pierre Falbriard. Il a débuté son mandat le 29 mai 2021. Il est désormais le conseiller responsable du service des eaux. Il s'occupera également de l'épuration des eaux ainsi que de l'instruction publique. Donc, en cas de fuite d'eau ou de tout autre problème lié à l'eau, vous voudrez bien le contacter directement au no : 079/ 460 49 69.

Nous le remercions vivement pour son engagement dans la vie politique de notre commune.

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

Mardi 6 juillet 2021 à 20h00,

Halle polyvalente (salle du 1^{er} étage)

Ordre du jour :

- 1. Procès-verbal de la dernière assemblée ;**
- 2. Discuter et approuver les comptes 2020; voter les dépassements budgétaires* ;**
- 3. Divers et imprévus.**

** Les personnes qui souhaitent consulter les comptes 2020 peuvent s'adresser au Secrétariat communal.*

Vendlincourt, le 11 juin 2021

Le Conseil communal

tournez svp →→

DECHETS VERTS - ACCES FINATTE

Des travaux de réfection du passage inférieur des CJ – **pont qui mène à la Finatte** – débuteront le lundi 14 juin 2021 et pour une durée d'environ trois semaines. La route sera fermée pendant les travaux. L'entreprise de construction fera son possible pour libérer le passage en fin de journée et les week-ends afin que vous puissiez amener vos déchets verts. D'avance, merci pour votre compréhension.

JURAC – PERMIS DE CONSTRUIRE

Permis de construire en ligne

Sept communes (Alle, Delémont, Haute-Sorne, Le Bémont, Les Breuleux, Porrentruy et Val Terbi) participent depuis le 4 janvier 2021 à la première phase d'introduction de JURAC, la nouvelle application électronique pour le dépôt et le traitement des demandes de permis de construire dans le canton du Jura. La digitalisation doit permettre d'augmenter l'efficacité et l'efficacités des processus, en améliorant les flux d'information entre les nombreux acteurs qui interviennent sur les demandes de permis de construire (requérants, architectes, communes, services cantonaux, Etablissement cantonal d'assurance, etc.). A titre d'exemple, un requérant ou son architecte recevra des notifications permettant de suivre le traitement du dossier ou demandant de fournir des compléments en cas besoin.

À partir du 1er juillet 2021, l'application électronique sera étendue à tout le territoire jurassien. JURAC devra ainsi être utilisée pour déposer et traiter toutes les demandes de permis de construire – petits et grands – déposées à la commune de Vendlincourt. JURAC est à disposition à la rubrique Environnement / Constructions du guichet virtuel de l'État sous <https://guichet.jura.ch>. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sous <https://www.jura.ch/jurac>.

Si vous avez besoin d'aide pour le dépôt d'une demande de permis de construire en ligne vous pouvez vous adresser au bureau d'architecture Bernard Corbat à Vendlincourt (032/ 474 46 48) ou au bureau d'ingénieurs Bleyaert et Minger à Porrentruy (032/ 467 10 10). Ils sauront vous épauler dans vos démarches.

Les dossiers déposés jusqu'au 30 juin 2021 ou en cours à cette date continuent d'être traités en dehors de JURAC.

ANNULATION - MANIFESTATIONS

Selon les directives du Conseil fédéral concernant le COVID-19, le CARTEL des sociétés locales de Vendlincourt se voit contraint de prendre la décision d'annuler les manifestations suivantes :

- Pique-nique du 22 juin 2021
- Fête du village prévue du 9 au 11 juillet 2021

CAMP DE SCOUTS



Du **10 au 20 juillet 2021**, notre commune accueillera un groupe de scouts. Ils établiront leur camp dans la forêt, non loin de l'étang communal de Vendlincourt. Nous comptons sur vous pour leur réserver bon accueil.

APPARTEMENT A LOUER

→ Appartement de 3 ½ pièces

Comprenant : 2 chambres, séjour, hall, cuisine agencée, salle de bain + WC, cave et grenier.

Situation : La Côte 1, 2ème étage nord (bâtiment communal)

Prix : Fr. 820.00/mois, charges comprises

Disponible dès juillet 2021

Visites et renseignements : s'adresser à M. Michel Mosser, conseiller communal, 079/ 640 50 26.



VACANCES ESTIVALES

Le Bureau communal sera fermé pour les vacances estivales du **lundi 26 juillet au dimanche 15 août 2021**. Il reprendra ses activités le lundi 16 août 2021 selon l'horaire habituel.

Notre employé à la voirie et le concierge de la halle polyvalente prendront également leurs vacances aux mêmes dates.



PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL

PARTICIPATION DE LA POPULATION - RÉVISION DE L'AMÉNAGEMENT LOCAL

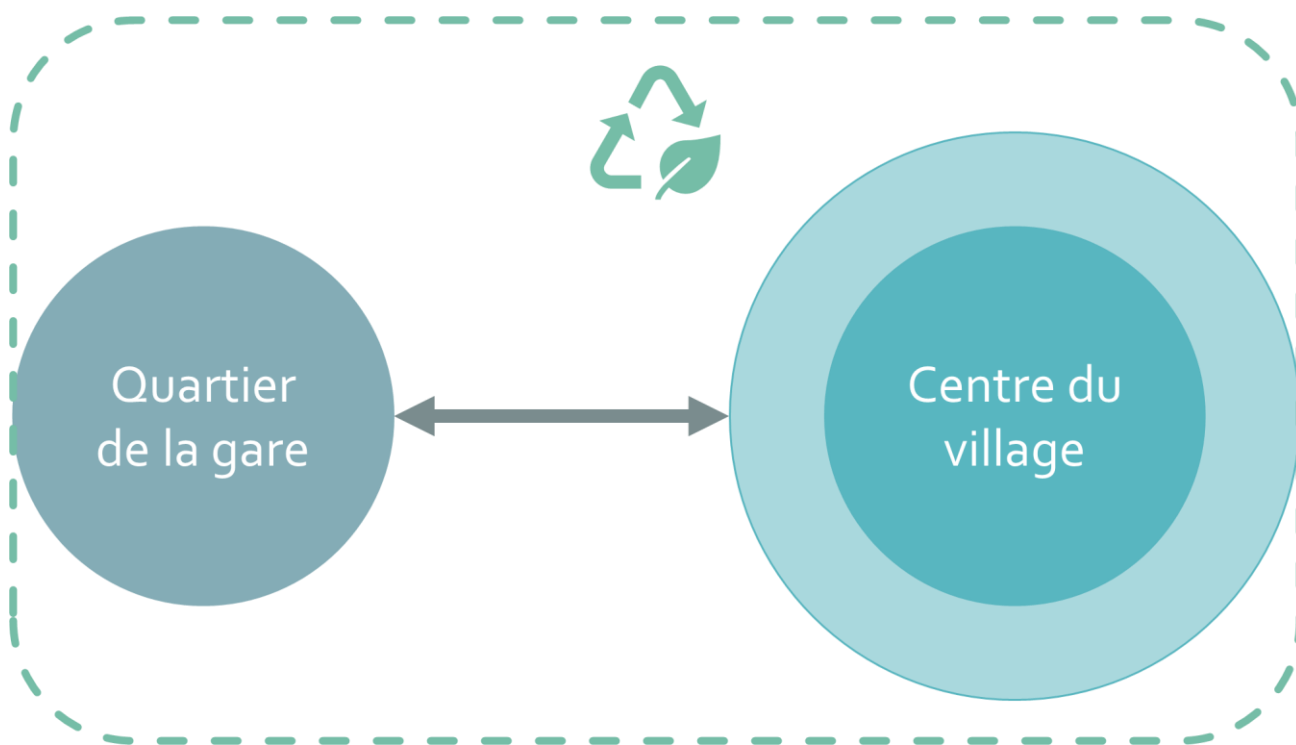
LE COMMISSION « PAL » DE VENDLINCOURT SOLLICITE VOTRE SOUTIEN !

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Depuis plusieurs mois, une commission a la charge de réviser le plan d'aménagement local (PAL) de Vendlincourt. Après avoir défini le cahier des charges et établi des objectifs, celle-ci doit maintenant procéder au redimensionnement de la zone à bâtir.

Le plan d'aménagement doit être le reflet des réflexions des habitants de Vendlincourt pour les 15 prochaines années.

Il s'agit par exemple de réfléchir à l'urbanisation, à la mobilité, à la nature et/ou à l'environnement. Ci-dessous, les grandes lignes qui orienteront le développement de notre commune :



« Favoriser la mutation dynamique et durable du centre du village »

« Créer un écoquartier proche de la gare »

« Relier ces deux pôles par une mobilité durable et douce »

L'objectif de réduction de la zone à bâtir pour Vendlincourt est fixé à 2,2 hectares. La Commission PAL a donc désormais besoin du soutien de la population.

Nous recherchons des secteurs à même de profiter à un retour à la zone agricole ou à un changement d'affectation, soit en zone verte, soit en zone de ferme. Ces changements peuvent représenter une opportunité pour les propriétaires fonciers qui souhaitent maintenir leurs alentours non-construits à moyen et long terme.

Merci pour votre investissement ! Les autorités communales attendent avec intérêt vos propositions, remarques et/ou idées. Vous pouvez les adresser par courriel ou par courrier ou simplement les glisser dans la boîte aux lettres du bureau communal **jusqu'au 9 juillet** prochain.

Vendlincourt, le 9 juin 2021

Adresse de contact
Secrétariat communal
Milieu du Village 2
2943 Vendlincourt
tél. 032 474 47 43
info@vendlincourt.ch

Vos remarques/idées :

Adresse et signature
